

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

MISE EN PRATIQUE DU FOND ENVIRONNEMENTAL, DES MESURES TOUCHANT LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES QUI PEUVENT ENTRAÎNER UNE MAUVAISE QUALITÉ DES EAUX DES RIVIÈRES ET DU FLEUVE ET DE CORRECTIFS À CEUX-CI, ÉTUDE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE PLANS D'EAU ET LA SENSIBILISATION SUR LA POLLUTION DE L'AIR.

**SECTION I**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**1.** Les acquisitions de biens et de services et les services professionnels consistent en la réalisation d'études couvrant l'ensemble de l'assainissement des eaux usées sur le territoire afin de cerner les problèmes qui peuvent entraîner une mauvaise qualité de l'eau des rivières et du fleuve. La réalisation de projets pilote et de travaux visant la réduction des déversements d'eaux usées non-traitées dans les plans d'eau, de même que la réalisation de campagnes de sensibilisation auprès des citoyens afin d'informer ceux-ci sur les bonnes pratiques en environnement tel que la lutte aux changements climatiques. L'ensemble de ces acquisitions services professionnels, travaux et activités sont de compétence d'agglomération.

**2.** L'embauche du personnel d'appoint est nécessaire pour l'administration, la coordination, la réalisation des travaux décrits à l'article 1 et la surveillance de chantier.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**3.** L'estimation du coût de la dépense mentionnée aux articles 1 et 2 est la suivante :

1° réalisation d'études, de travaux, d'acquisitions de biens et de services et de projets pilote de correctifs couvrant l'ensemble de l'assainissement des eaux usées : 400 000 \$

2° réalisation d'études, de travaux et de campagnes de sensibilisation tels que la lutte aux changements climatiques et à la pollution de l'air :	50 000 \$
<b>Total :</b>	<b>450 000 \$</b>

Annexe préparée le 4 mai 2010 par :

---

Denis Robillard, Directeur  
Division de la qualité du milieu  
Service de l'environnement